

Paris, le 9 mars 2016

Communiqué

A l'occasion de sa séance du 9 mars 2016, le Bureau de La Mutuelle Générale :

- dément les allégations circulant actuellement dans la presse au sujet du projet de rapprochement entre La Mutuelle Générale et Malakoff Médéric ;
- renouvelle toute sa confiance à Stanislas Bressange, Directeur Général de La Mutuelle Générale ;
- rappelle que les travaux relatifs au projet de partenariat se poursuivent conformément aux modalités et aux délais arrêtés par le Comité des administrateurs Malakoff Médéric et La Mutuelle Générale le 24 février 2016.

À propos de La Mutuelle Générale

Acteur majeur de l'économie sociale, La Mutuelle Générale protège près de 1,5 million de personnes. Partenaire des groupes La Poste et Orange depuis 70 ans, elle intervient sur le marché des particuliers et des entreprises, en santé et en prévoyance. Son expérience dans la gestion des régimes obligatoire comme complémentaire, lui confère une expertise globale des métiers de l'assurance santé. Au-delà du simple remboursement des frais médicaux, elle privilégie en particulier l'accompagnement personnalisé de ses adhérents par des services innovants s'appuyant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment dans le domaine de la prévention en santé.

Fidèle à ses valeurs mutualistes et n'ayant pas d'actionnaires à rémunérer, La Mutuelle Générale dispose de la liberté nécessaire pour construire une stratégie sur le long terme au seul bénéfice de ses adhérents.

Contact :

Céline Vignolles – 01 40 78 34 35 - cvignolles@lamutuellegenerale.fr